

Accompagnement numérique

Le CCAS et la ville de Saint-André vous accompagnent dans vos démarches numériques au moyen de permanences sur rendez-vous, dans les locaux du CCAS (67 rue du Général Leclerc).





Le CCAS de Saint André accueille, dans le cadre du plan France Relance (<https://www.conseiller-numerique.gouv.fr/>), une conseillère numérique.

Dans le but de cerner vos souhaits en matière d'accompagnements, nous vous invitons à remplir le questionnaire disponible en cliquant ici (<http://swll.to/bawaF>). Vos réponses nous permettront de mettre en place des ateliers de médiation numérique collectifs ou individuels.

Plus d'informations et prise de rendez-vous : Beverly Detavernier, Conseillère numérique / 03 20 21 81 30 / Mail (<mailto:beverly.detavernier@ccas59350.fr>)